

Mesure du TRITIUM dans les EAUX

Le Laboratoire vétérinaire départemental de Tarn-et-Garonne (LVD82) procède à la mesure du tritium dans l'eau.

Le tritium est un isotope radioactif de l'hydrogène. Il peut être d'origine naturelle, mais sa présence dans l'environnement est surtout liée à l'activité humaine :

- les essais aériens d'armes nucléaires entre 1945 et 1963,
- les centrales nucléaires où le tritium est formé dans le réacteur par fission de l'uranium ou du plutonium,
- les usines de retraitement des combustibles usés et déchargés des réacteurs,
- d'autres installations industrielles (par exemple agent de scintillation dans des peintures luminescentes pour l'horlogerie), des centres de recherche et universitaires, des hôpitaux ainsi que des installations militaires.

En France, le tritium est suivi comme indicateur de radioactivité **dans les eaux de consommation (Arrêté du 12 mai 2004 fixant les modalités de contrôle de la qualité radiologique des eaux destinées à la consommation humaine)**. En effet, « au-delà d'un **niveau de référence de 100 Bq/litre**, il est procédé à l'identification et à la quantification des radionucléides artificiels ».

En Tarn-et-Garonne, l'arrêté du 18 septembre 2006 autorise l'exploitant du site nucléaire de Golfech à rejeter des effluents liquides. Article 19, paragraphe IV : « *L'activité volumique mesurée dans l'environnement (...) ne doit pas dépasser* » pour le tritium en « *moyenne journalière 140 Bq/litre* ».

Reproduction interdite.

Cette page est un extrait du rapport du Suivi Mensuel D2008073, validé par Véronique Rossetto, Responsable Technique.
L'original signé est disponible sous sa forme intégrale auprès du laboratoire.

Rapport de mesure du TRITIUM dans les EAUX en **JUILLET** 2020

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole **C**. Ce rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Mesure par scintillation liquide selon la norme NF ISO 9698, résultats exprimés à la date de mesure. SD signifie seuil de décision et LD signifie limite de détection de l'analyse (avec $\alpha = \beta = 2,5\%$). Les incertitudes de mesure élargies sont exprimées à $k=2$

| Lieu | Type de prélèvement | Date de prélèvement | Date de mesure | | Résultat | SD | LD |
|------------------------------|--|---------------------|----------------|----------|-------------------------------|----|----|
| | | | | | (Becquerels par litre) | | |
| Montauban | Eau de pluie (JUILLET 2020) | 31/07/20 | 04/08/20 | C | <7 | 4 | 7 |
| Montauban | Eau de ville | 24/07/20 | 04/08/20 | C | <6 | 3 | 6 |
| Saint Nicolas de la Grave | Eau de Garonne | 07/07/20 | 04/08/20 | C | <6 | 3 | 6 |
| Valence d'Agen | Eau de ville | 07/07/20 | 04/08/20 | C | <6 | 3 | 6 |
| Golfech | Eau de ville | 15/07/20 | 04/08/20 | C | <6 | 3 | 6 |
| Donzac | Eau de nappe | 15/07/20 | 04/08/20 | C | <6 | 3 | 6 |
| Lamagistère | Eau de Garonne | 15/07/20 | 04/08/20 | C | <7 | 3 | 7 |
| Saint Nicolas de la Balherme | Eau de Garonne | 15/07/20 | 04/08/20 | C | <6 | 3 | 6 |
| Agen | Eau de ville | 08/07/20 | 04/08/20 | C | <7 | 3 | 7 |

° EDF indique un rejet du réservoir T1 du 03/07/20 à 18h24 au 06/07/20 à 01h43 .

° EDF indique un rejet du réservoir T3 du 19/07/20 à 16h44 au 23/07/20 à 20h46 .

° EDF indique un rejet du réservoir T1 du 26/07/20 à 17h15 au 29/07/20 à 02h45

commentaires* : **Les concentrations mesurées sont inférieures aux limites de détection du système d'analyse.**

* Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC

Reproduction interdite.

Cette page est un extrait du rapport du Suivi Mensuel **D2008073**, validé par Véronique Rossetto, Responsable Technique. L'original signé est disponible sous sa forme intégrale auprès du laboratoire.